

LE DIABLE

DANS

LA VIE DES SAINTS

par

PAUL VERDUN

TOME PREMIER

DU X^E AU XIV^E SIÈCLE

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi

– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

NOTRE BUT

LES SOURCES DE NOS DOCUMENTS — LES FAITS — ET LEUR DIVISION

Le but de cet ouvrage, comme celui du *Diable dans les missions*, est d'apporter de nouveaux éléments d'information, réunis sous une forme facile à consulter, à l'étude et à la critique des hommes qui s'intéressent aux manifestations surnaturelles et plus spécialement aux phénomènes d'origine diabolique.

C'est d'une manière sérieuse, scientifique et sobre, complètement éloignée des affabulations, des inexacitudes et des exagérations de la forme romantique, que nous nous sommes efforcés d'exposer les luttes des saints à travers les âges contre l'enfer, ses œuvres et ses prestiges.

Nous sommes partis de ce principe : « recherchons les faits diaboliques auxquels les saints ont été mêlés, soit pendant leur vie, soit après leur mort ; examinons ces faits et tirons-en les conséquences logiques sans vouloir attribuer à l'action du démon tout ce qu'ils présentent d'extraordinaire, comme aussi sans repousser de parti pris tout ce qui doit évidemment être concédé en eux à l'opération des puissances infernales. »

Les difficultés de ce travail étaient énormes.

Elles résultaient de la quantité innombrable des serviteurs de Dieu que l'Église a placés sur ses autels, du nombre incommensurable des actions qu'ils ont accomplies, des miracles obtenus de Dieu par leur intercession, comme aussi des documents de toute nature qu'il fallait consulter, dépouiller, traduire, condenser, puis réunir en un tout homogène sans pourtant restreindre ou exagérer la portée d'aucun d'entre eux.

Nous avons laissé de côté les faits antérieurs au X^e siècle, parce qu'ils nous ont paru dénués de garanties suffisantes d'authenticité. Nous ne voulons pas dire par là qu'ils relèvent tous du domaine de la légende ; nous entendons simplement exprimer, à titre d'opinion personnelle, qu'ils soutiennent difficilement, pris en bloc, l'examen de la critique historique.

Du X^e au XVIII^e siècle nous avons étudié spécialement les vies de trois cent quarante saints, et relevé en elles plus de six cent cinquante faits attribués au démon.

Nous avons choisi parmi eux ceux qui nous ont paru le mieux prouvés et le plus instructifs.

Certains d'entre eux ont été tirés d'actes authentiques, tels que pièces des procès de canonisation et déclarations faites par devant notaire ; d'autres ont été extraits des récits faits par les saints eux-mêmes ou par les témoins oculaires, consignés par leurs historiens et reproduits, traduits en latin, par les savants Bollandistes.

Nous ferons observer que les saints et leurs historiens constituent des autorités de premier ordre.

Les premiers ont fait de la lutte contre Satan et ses œuvres la grande affaire de leur vie. Ils étaient donc, par leurs préoccupations constantes, plus à même que quiconque de discerner l'action des démons. La plupart d'entre eux ont mené une vie extraordinairement active, ont passé par les péripéties le plus mouvementées, ont été en rapport avec des hommes de toutes les conditions, se sont occupés des questions religieuses, sociales et politiques le plus difficiles, ont fondé des œuvres qui leur ont survécu de longs siècles ; bref ont été chargés de responsabilités morales et matérielles énormes, dont ils ont porté le poids avec succès à leur plus grande gloire. Ce n'étaient donc ni des esprits faibles, ni des hommes disposés à se payer de vaines apparences.

Quant à leur sincérité, elle ne peut être mise en doute, parce que tous leurs actes prouvent leur humilité et leur profonde horreur du mensonge.

Les historiens des saints ont été généralement des prêtres ou des religieux pour qui l'étude de la théologie et le culte de la vérité étaient un devoir plus impérieux que pour tous les autres chrétiens.

Les serviteurs de Dieu et les narrateurs de leurs actions ont pu quelquefois se tromper, parce qu'ils souffraient, comme nous, des imperfections de notre nature ; mais il n'est pas possible qu'ils se

soient tous trompés, et qu'à travers neuf siècles ils se soient entendus, de tous les points de l'Europe, pour admettre les mêmes manifestations diaboliques, les raconter et nous les présenter comme vraies, si elles étaient fausses.

Or, qu'on veuille bien le remarquer une fois pour toutes, ce n'est pas de tel et tel événement plus ou moins arrangé et commenté que nous tirons des déductions ; c'est de l'ensemble de manifestations diaboliques réparties sur tout le monde chrétien durant neuf cents ans, que nous voyons jaillir la lumière sur les œuvres et les prestiges de l'enfer.

Dans cet ouvrage, de même que dans le *Diable dans les Missions*, ce n'est pas un auteur qui parle, ce sont les faits eux-mêmes qui proclament la vérité.

Nous avons eu soin de retracer brièvement la vie des saints qui ont eu affaire avec le démon dans des circonstances plus nombreuses et plus caractéristiques, afin que le lecteur se rende mieux compte des événements auxquels ils ont été mêlés.

Nous indiquons, pour chaque fait que nous citons, si minime qu'il soit, l'origine de notre renseignement. Rien n'est donc plus facile, pour le critique qui le désire, que de contrôler nos indications, en comparant notre traduction avec le texte latin des Bollandistes.

Les dimensions restreintes que devait conserver cet ouvrage ne nous ont pas permis de développer toutes les réflexions, objections et conclusions que nous inspirait chacun des récits que nous avons reproduits ; nous les avons cependant indiquées en quelques mots brefs : *intelligenti pauca sufficiunt*.

Nous avons divisé notre ouvrage en deux volumes.

Le premier expose la lutte de l'Église contre le démon dans ses cérémonies rituelles, et les manifestations infernales qui se sont produites du X^e au XIV^e siècle inclusivement, dans le vieux monde chrétien.

Le second volume débute par l'émouvante vision de l'Enfer de sainte Françoise Romaine, contient les faits diaboliques qui se sont passés du XV^e au XIX^e siècle, et se termine par nos

conclusions résumées d'une façon aussi claire et succincte que possible.

Dans chaque siècle nous avons groupé :

1° Les persécutions du diable contre les saints : bruits mystérieux, apparitions effrayantes ou séduisantes, luttes corporelles, etc.

2° Les causes des possessions et obsessions provenant soit des victimes elles-mêmes de Satan, soit d'autres personnes, etc.

3° Les effets de la présence du démon au point de vue physique et au point de vue intellectuel.

4° Les péripéties des exorcismes et des délivrances.

Pour faciliter les recherches, nous avons divisé chaque chapitre en paragraphes assez courts se rapportant, d'une part, aux indications du sommaire placé en tête dudit chapitre, et, d'autre part, à celles de la table des matières.

Avant de livrer notre ouvrage à l'impression, nous l'avons soumis à l'appréciation de deux religieux, prêtres expérimentés, théologiens experts, écrivains renommés et critiques savants. Ce n'est qu'après avoir obtenu leur approbation, que nous présentons ces deux volumes au public.

Cependant, si, malgré tout le soin que nous avons apporté à notre travail, nous avons laissé échapper quelque erreur involontaire, nous déclarons dès à présent que nous sommes tout prêt à la rectifier, et nous soumettons par avance filialement, pleinement et entièrement, à l'autorité et à la décision de notre Sainte Mère l'Église catholique.

Pour le surplus nous prions le lecteur de considérer les difficultés de traduction inhérentes à des textes très anciens, conçus en un latin trop souvent barbare et parfois diffus, et d'excuser les déféctuosités qui se seraient glissées pour ce motif dans notre rédaction.

Indulgentià dignus est labor arduus !...

PAUL VERDUN.

LE

DIABLE DANS LA VIE DES SAINTS

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE UNIQUE

LA LUTTE DE L'ÉGLISE CONTRE SATAN

L'ordination des exorcistes. — Celle des diacres. — Les conjurations du baptême des adultes. — Les prières de l'Extrême-Onction. — Eau et cierges bénits. — Cérémonies de l'exorcisme.

Avant d'entreprendre l'histoire des manifestations diaboliques dans lesquelles les saints ont joué le rôle de victimes ou de mandataires de la puissance divine, il nous paraît d'une absolue nécessité et d'une importance extrême de résumer en un court tableau l'opinion de l'Église elle-même sur l'existence des démons et sur leurs occupations, sur leur ingérence dans nos affaires, enfin d'exposer en quelques pages quelques-uns des moyens qu'elle emploie pour combattre Satan et ses soldats, les écarter et les vaincre.

Nous ne demanderons pas pour le moment la pensée de l'Église à ses docteurs ; nous le ferons peut-être quelque jour ; nous nous contenterons seulement de rechercher cette pensée dans ses actes quotidiens en nous appuyant sur des textes qui sont à la portée de tout le monde et peuvent être vérifiés facilement et rapidement.

Nous ne nous étendrons pas en de longues digressions bien que le sujet s'y prête. Nous avons l'honneur d'écrire pour un public instruit et nous croyons plus convenable de lui présenter les faits avec leur éloquence sobre et probante, que de les

entourer des mille artifices de l'art oratoire qui n'ont servi bien souvent qu'à déformer la vérité, à l'atténuer ou à l'exagérer, et parfois même à la remplacer par l'erreur plus utile au soutien d'une mauvaise thèse.

Nous ferons seulement observer l'autorité qui s'attache à tout acte solennel de l'Église. Pour le catholique, cette autorité est souveraine, elle fait loi, car elle est l'expression de la science divine.

Pour tout homme de bonne foi, quelles que soient ses convictions religieuses, cette autorité s'appuie sur le faisceau de milliers de théologiens, de savants de tout genre, de saints, de confesseurs et de martyrs. A ne l'envisager qu'au point de vue humain, l'Église constitue donc la plus grande autorité qui existe sur la terre.

Or, elle estime que la lutte contre les puissances infernales se manifestant dans les énergumènes, est une de ses fonctions si importante qu'elle a institué parmi ses ministres un ordre spécial pour la remplir : celui d'exorciste.

Voici en quels termes l'Église leur confie cette mission.

Ceux qui doivent être ordonnés exorcistes, s'étant mis à genoux devant l'évêque consécrateur, celui-ci assis, la mitre sur la tête, leur adresse la monition suivante :

« Appelés à être promus à l'Ordre, d'exorcistes, vous devez, mes chers enfants, connaître le pouvoir que vous recevrez. C'est à l'exorciste à chasser les démons. Vous recevez donc aujourd'hui le pouvoir d'imposer les mains aux énergumènes ; cette imposition des mains, jointe aux paroles des exorcismes et à la grâce du Saint-Esprit, chasse les esprits immondes du corps des possédés. Appelés à chasser les démons du corps de vos frères, appliquez-vous à purifier votre corps et votre esprit de toute tache et de toute souillure ; de peur de devenir vous-mêmes les esclaves de celui que, par votre ministère, vous chassez des autres. Apprenez de l'Ordre que vous recevez, à vaincre vos passions, afin que l'ennemi ne trouve rien en vous qu'il puisse revendiquer ; car vous commanderez avec succès au démon quand vous aurez d'abord

résisté à toutes ses suggestions. Que Dieu vous accorde cette grâce par son Esprit-Saint. »

Après cette monition, le pontife présente à chaque ordinant le livre des exorcismes et le lui fait toucher de la main droite pendant qu'il lui dit :

— « Recevez ce livre, gravez-en les paroles dans votre mémoire, et ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes, soit baptisés, soit catéchumènes. »

Puis, tandis que les ordinants restent à genoux, l'évêque, toujours coiffé de la mitre, se lève et, s'adressant au peuple, dit :

— « Conjurons avec instance Dieu, le Père Tout-Puissant, nos très chers frères, de bénir ses serviteurs dans l'Ordre d'exorcistes, afin qu'ils soient comme des souverains spirituels pour chasser du corps des possédés les démons avec toute leur malice et leur fourberie. »

Non moins affirmative et explicite est la dernière prière que le prélat prononce sur les exorcistes en les bénissant.

— « Seigneur saint, Père Tout-Puissant, Dieu éternel, daignez bénir ces serviteurs dans l'Ordre d'exorcistes, afin que, par l'imposition de leurs mains et par les paroles des exorcismes, ils aient le pouvoir de réprimer les esprits immondes ; qu'ils soient, dans votre Eglise, comme des médecins expérimentés, confirmés dans leurs fonctions par des guérisons multipliées et par une puissance toute céleste. »

Lors de l'ordination au diaconat, l'évêque rappelle aux postulants ces mêmes vérités et il en fortifie l'expression en leur adressant la monition dont nous détachons ce court fragment :

— « Vous êtes choisis pour la garde du Tabernacle, c'est-à-dire de l'Église de Dieu, de cette Église qui, toujours prête à le défendre, combat sans cesse contre ses ennemis ; ce qui a fait dire à l'Apôtre : Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances ; contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle de ténèbres ; contre les esprits de perversité répandus dans l'air. »

Cette mission de lutte contre les esprits infernaux ne reste pas sans effet. Ce ne sont pas de vaines formules sans conséquence que l'évêque a prononcées.

La puissance donnée aux ministres de l'Église s'exerce dans de nombreuses occasions.

Le baptême des adultes en particulier présente des conjurations très remarquables contre le démon.

Une des premières questions que le prêtre pose au catéchumène est celle-ci :

— « Renonces-tu à Satan, à toutes ses œuvres, et à toutes ses fêtes ? »

Après avoir obtenu cette triple renonciation, le célébrant demande au postulant s'il croit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, puis, en ayant reçu par trois fois l'assurance, il souffle à trois reprises également sur la face du catéchumène en disant :

— « Sors de cet homme, esprit immonde, et cède la place à l'Esprit-Saint consolateur. »

Après quoi il ajoute en soufflant de nouveau en forme de croix sur son visage :

— « Reçois le Bon Esprit par cette insufflation, ainsi que la bénédiction de Dieu. »

Quelques instants après le prêtre bénit le sel qui doit être placé dans la bouche du récipiendaire, par ces paroles.

— « Sel, créature de Dieu, je t'exorcise au nom de ; Dieu le Père Tout-Puissant et par la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ et par la vertu de l'Esprit-Saint. Je t'exorcise par le Dieu vivant, par le Dieu vrai, par le Dieu saint, par le Dieu qui t'a créé pour la nourriture du genre humain, et qui a ordonné que tu sois consacré par ses serviteurs à l'usage des hommes venant à la lumière de la foi, afin qu'au nom de la Sainte Trinité tu deviennes un sacrement salutaire pour mettre l'ennemi en fuite. Par conséquent, nous vous prions, Seigneur Notre Dieu, de sanctifier et de bénir ce sel qui est votre créature, afin qu'il soit, pour tous ceux qui le recevront, un remède parfait demeurant en leurs entrailles, au nom du même Jésus-Christ Notre Seigneur qui

viendra juger les vivants et les morts et tout ce qui est mortel, par le feu. »

Après avoir ainsi béni le sel et l'avoir placé dans la bouche du catéchumène, après avoir appris au futur enfant de l'Église la récitation du *Pater*, le prêtre prononce les exorcismes suivants :

— « Diable maudit, reconnais ta sentence et rends hommage au Dieu vivant et véritable, rends hommage à Jésus-Christ, son Fils, et à l'Esprit Saint, et retire-toi de ce serviteur de Dieu parce que notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ a daigné l'appeler à sa sainte grâce et à la fontaine du baptême. Ce signe de la sainte Croix que nous traçons sur son front, toi, diable maudit, n'ose jamais le violer.

« Écoute, Satan maudit ! Adjuré par le nom du Dieu Éternel et de notre Sauveur Jésus-Christ, son Fils, retire toi, vaincu, avec ta haine envieuse, tremblant et gémissant. Qu'il n'y ait plus rien de commun entre toi et ce serviteur de Dieu qui comprend déjà les vérités célestes, qui est sur le point de renoncer à toi et à ton règne de mort, et qui doit vivre pour la bienheureuse immortalité. Rends donc hommage au Saint-Esprit qui vient. Que Celui-ci, descendant du sommet des cieux, dissipe les erreurs dont tu es l'auteur, et rende parfait ce cœur purifié par les eaux sacrées, ce temple sanctifié pour devenir l'habitation de Dieu, afin que ce serviteur de Dieu, délivré complètement de tous les mauvais effets de ses fautes passées, rende toujours grâces au Dieu Éternel et bénisse son nom saint dans les siècles des siècles.

« Je t'exorcise, esprit immonde, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et te commande de sortir et de t'éloigner de ce serviteur de Dieu. Que Celui-là même qui marcha sur les flots de la mer et tendit la main droite à Pierre qui s'enfonçait dans les eaux, te l'ordonne, damné maudit. »

Cette dernière formule d'exorcisme se prononce sur les hommes. Celle qui est dite sur les femmes en diffère quant à la deuxième phrase qui est remplacée par celle-ci :

— « Que Celui-là qui ouvrit les yeux de l'aveugle-né et ressuscita Lazare du tombeau quatre jours après sa mort te l'ordonne, damné maudit. »

Après ces conjurations, le prêtre, saisissant de la main gauche le poignet droit du récipiendaire, le fait entrer dans l'église, l'y fait se prosterner et adorer, puis réciter le *Credo* et le *Pater*.

Après quoi il prononce les deux dernières formules d'exorcisme que voici :

— « Tu sais, Satan, que, sans que tu puisses les éviter, sont suspendus sur la tête des peines, des tourments et le jour du jugement, le jour du supplice qui n'aura point de fin, le jour qui doit venir, où tu seras plongé dans la fournaise ardente où régnera la mort éternelle qui t'a été préparée à toi et à tous tes anges (*diem qui venturus est velut clibanus ardens, in que tibi atque universis angelis tuis præparatus sempiternus erit interitus*). Donc, damné et devant être encore damné, rends honneur au Dieu vivant et véritable, rends honneur à Jésus-Christ, son Fils, rends honneur à l'Esprit-Saint consolateur, au nom et en la puissance duquel je te commande, esprit immonde, qui que tu sois, de sortir et de te retirer de ce serviteur de Dieu, qu'aujourd'hui notre même Dieu et Seigneur Jésus-Christ a daigné appeler, par un pur don de sa bonté, à sa sainte grâce et bénédiction et à la fontaine du baptême, pour en faire son temple par l'eau de la régénération en lui remettant tous ses péchés... »

Quelques instants après, le prêtre ayant touché les oreilles et les narines du récipiendaire, ajoute :

— « Quant à toi, diable, prends la fuite, car le jugement de Dieu ne tardera pas ! »

Enfin une dernière fois, avant de procéder à la partie essentielle du baptême, le prêtre prononce ce dernier exorcisme :

— « Sors, esprit immonde, et rends hommage au Dieu vivant et véritable ! Fuis, esprit immonde, et cède la place à Jésus-Christ, son Fils. Retire-toi, esprit immonde, et cède la place à l'Esprit-Saint consolateur ! »

Telles sont les conjurations par lesquelles l'Église chasse le démon de la créature humaine avant d'admettre celle-ci au nombre de ses enfants.

Au seuil de l'éternité, elle renouvelle ses imprécations contre Satan.

Dans les prières de l'Extrême-Onction, le prêtre demande à Dieu d'interdire au démon l'entrée de la maison du malade.

Dans la recommandation de l'âme, qui se fait auprès du lit d'un mourant, le ministre de l'Église forme ces vœux pour celui qui va quitter cette terre :

— « Que tu ignores tout ce qui tremble dans les ténèbres, grince des dents dans les flammes et souffre dans les tourments ; que l'épouvantable Satan avec ses satellites te cède le pas ; qu'à ton arrivée, accompagnée des anges, il tremble de terreur et s'enfuit dans l'horrible chaos de l'éternelle nuit !...

« Que les légions de l'Enfer soient confondues et rougissent de honte, et que les ministres de Satan n'osent pas mettre obstacle à ton voyage !... »

Nous prions le lecteur de conserver en sa mémoire ces formules rituelles de l'Extrême-Onction : il en trouvera le commentaire saisissant dans la vision de l'enfer de sainte Françoise Romaine.

La puissance de l'exorciste s'exerce encore dans les cérémonies les plus usuelles du culte catholique, non seulement à l'égard des personnes, mais aussi à l'égard des objets.

Pour la bénédiction de l'eau bénite ordinaire, le prêtre prononce, sur le sel qui doit être mêlé à l'eau, un court exorcisme dont voici la phrase principale :

— « Que de tous les lieux dans lesquels tu auras été répandue, s'enfuient et s'éloignent toutes les apparitions et la méchanceté ou l'artifice des fraudes diaboliques et tout esprit immonde... »

Les paroles prononcées sur l'eau ; elle-même ont un sens semblable.

Il en est de même dans la bénédiction des cierges. Le prêtre demande à Dieu que, dans tous les lieux où ils seront allumés ou placés, les princes des ténèbres soient repoussés et s'enfuient en

tremblant avec tous leurs ministres et perdent le pouvoir d'inquiéter ou de molester les serviteurs de Dieu.

Dans la bénédiction des fonts baptismaux célébrée hors du samedi saint et de la veille de la Pentecôte l'eau est exorcisée.

Dans la conjuration prononcée à cette occasion, nous relevons ces paroles :

— « Je te commande, à toi, tout esprit immonde, tout fantôme, tout mensonge, de sortir et de fuir de cette eau, créature de Dieu, afin qu'elle devienne une fontaine d'eau jaillissante pour la vie éternelle et régénératrice pour ceux qu'elle servira à baptiser. »

Mais c'est surtout dans la lutte contre le démon qui s'est emparé du corps d'un homme ou d'une femme, que l'Église déploie toutes ses forces.

Nous donnons ci-dessous les principaux passages des prières et des conjurations de l'exorcisme d'après le texte latin du Rituel Romain.

Nous prions instamment le lecteur de remarquer que ces formules ne sont pas tombées en désuétude.

Elles sont anciennes, il est vrai, mais elles n'en sont pas moins d'un usage courant à notre époque.

Beaucoup pourraient objecter qu'ils n'ont jamais assisté à un exorcisme et qu'ils n'ont même jamais entendu parler autour d'eux de ces sortes de cérémonies.

L'explication de ce fait est des plus simples. La famille qui possède dans son sein un ou une énergumène n'attire pas l'attention publique sur cette triste position ; elle prend, au contraire, les précautions le plus minutieuses pour faire le silence autour du malheureux ou de la malheureuse, comme cela se pratique quand on a la douleur de compter parmi ses proches un fou ou un épileptique.

Pour ce motif et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer tous, tels que danger de révélation inopportune de fautes cachées, de paroles et de gestes immodestes de la part de l'énergumène, etc., les exorcismes se pratiquent actuellement, en France du

moins, en quelque lieu retiré, tel qu'une sacristie ou une chapelle particulière.

De plus, comme les fonctions d'exorciste exigent chez celui qui en est chargé une science approfondie de ces questions et une prudence et une expérience consommées, cette mission difficile n'est confiée qu'à un nombre très restreint de prêtres en chaque diocèse.

C'est un nouveau motif pour qu'il soit peu fréquemment question de scènes de ce genre dans les conversations courantes ; mais celui qui voudra prendre la peine de se renseigner apprendra facilement que les conjurations rituelles contre les esprits possédant des hommes sont beaucoup plus fréquentes en France et en Europe qu'on se l'imaginerait de prime abord.

Il va sans dire que nous plaçons complètement à part des pays chrétiens les contrées en grande majorité idolâtres, dans lesquelles les manifestations diaboliques et leur répression par les missionnaires catholiques sont des événements pour ainsi dire quotidiens.

Le prêtre ou le ministre de l'Église chargé de pratiquer l'exorcisme commence par se confesser, ou tout au moins par former un acte de contrition.

Ensuite il célèbre le saint sacrifice de la messe, s'il est prêtre, et si cela peut se faire commodément. En tout cas, il implore le secours divin par de pieuses prières.

Il se revêt du surplis et d'une étole violette. L'énergumène est lié s'il y a danger à le laisser libre. L'exorciste le fait amener devant lui et place autour de son cou l'extrémité de l'étole. Ces préparatifs achevés, il trace le signe de la croix sur le possédé, sur lui-même et sur les assistants et fait une aspersion d'eau bénite. Ensuite, se mettant à genoux, il récite les litanies ordinaires auxquelles les autres répondent.

Mais il ne dit pas la prière finale des litanies et la remplace par cette antienne :

— « Ne vous souvenez pas, Seigneur, de nos fautes ou des fautes de nos parents, et ne tirez pas vengeance de nos péchés. »

Après quoi il récite le *Pater* et le psaume 53.

Ce psaume est l'expression des sentiments de David lorsque, placé dans un péril extrême, il jeta vers Dieu le cri de son angoisse et implora le secours du Très-Haut. S'étant vu délivré comme par miracle, il rendit grâce à son Libérateur.

Le roi-poète, en traduisant en un style énergique les gémissements et la confiance des justes au milieu des dangers dont ils se voient environnés, a rendu avec une éloquence inspirée les souffrances et les désirs des malheureux tombés en la puissance des ennemis du genre humain.

L'Église, en plaçant ce psaume au début des cérémonies de l'exorcisme, a tracé en quelques versets la marche du combat qui va se livrer entre le ciel et l'enfer.

Le prêtre, prenant la parole au nom du possédé, s'écrie :

« Sauvez-moi, ô Dieu, par la vertu de votre nom et faites éclater votre puissance en jugeant en ma faveur.

« Exaucez, ô Dieu, ma prière, rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche.

« Car des étrangers se sont élevés contre moi ; des ennemis puissants ont cherché à m'ôter la vie ; et ils ne se sont point proposé Dieu devant les yeux.

« Mais voilà que Dieu prend ma défense, et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie.

« Faites retomber sur mes ennemis les maux dont ils veulent m'accabler ; et exterminatez-les selon la vérité de votre parole.

« Je vous offrirai volontairement un sacrifice et je louerai votre nom, Seigneur, parce qu'il est rempli de bonté.

« Car vous m'avez délivré de toutes mes afflictions, et mon œil a regardé mes ennemis avec assurance. »

Après la récitation de ce psaume, le prêtre prie en ces termes pour le possédé :

— « Mon Dieu, sauvez votre serviteur qui espère en vous ; soyez-lui, Seigneur, comme une tour fortifiée contre les attaques de l'ennemi. Que celui-ci soit sans force contre lui et que le fils de l'iniquité ne puisse lui nuire. Seigneur, du haut de la Sainte Sion, envoyez-lui votre secours et protégez-le.

« O Dieu dont la bonté propre est de toujours avoir pitié et de toujours pardonner, recevez nos humbles prières et, dans votre clémence, délivrez le malheureux que voici de la chaîne de ses péchés qui le tient prisonnier.

« Seigneur saint, Père Tout-Puissant, Dieu éternel, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui avez destiné ce tyran fugitif et apostat aux flammes de l'enfer, et qui avez envoyé votre Fils unique en ce monde pour qu'il l'écrasât sous ses pieds malgré ses rugissements, hâtez-vous de prêter une oreille attentive à ma prière, faites diligence et arrachez cet homme créé à votre image et à votre ressemblance à la ruine et au démon de midi.

« Répandez, Seigneur, votre terreur sur la bête qui arrache votre vigne.

« Donnez la confiance à vos serviteurs pour combattre avec vaillance le dragon, père de l'iniquité, afin qu'il ne méprise pas ceux qui espèrent en vous, et ne parle pas comme Pharaon qui dit autrefois :

« Je ne connais pas Dieu et je ne veux pas laisser partir Israël.

« Que votre droite puissante le contraigne à s'éloigner de votre serviteur X... de peur qu'il ose retenir captif plus longtemps celui que vous avez daigné créer à votre image. »

Après ces prières, l'exorciste s'adressant au démon l'adjure en ces termes :

— « Je te commande, esprit immonde, qui que tu sois, et à tous tes compagnons possédant ce serviteur de Dieu, par la vertu des mystères de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, ainsi que par celle de la descente du Saint-Esprit et de l'avènement du même Notre Seigneur lors du jugement, je te commande, dis-je, de m'apprendre ton nom, le jour et l'heure de ta sortie, le signe que tu donneras de ton départ. Je t'ordonne de m'obéir en toute chose d'une façon absolue, à moi qui suis ministre de Dieu, bien que j'en sois indigne. Je te défends de porter tort d'aucune façon à cette créature de Dieu ou à ceux qui l'entourent. »

Après ce premier exorcisme, le prêtre lut sur l'énergumène un, deux, trois ou quatre Évangiles.

Les passages du Nouveau Testament désignés pour être récités en cette circonstance sont les suivants :

Le commencement de l'évangile de saint Jean, tel qu'il est lu à la fin de la messe.

Le fragment de l'évangile de saint Marc racontant l'envoi des apôtres par le inonde et contenant ces mots : — « Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru en moi : en mon nom ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles, ils détruiront les serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, ils n'en ressentiront aucun mal. Ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci iront mieux. »

Le récit de saint Luc relatant le retour des soixante-douze disciples vers Jésus et leurs paroles à leur Maître : « Seigneur, nous aussi, nous avons puissance sur les démons en votre nom, » et la réponse du Sauveur : « Je voyais Satan tombant du ciel comme la foudre. Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions et sur toute la puissance de l'ennemi. »

Enfin la guérison d'un énergetumène, selon le même évangéliste saint Luc, et la comparaison du fort armé qui garde sa maison.

Ces passages du Nouveau Testament une fois lus en totalité ou en partie, l'exorciste prononce une prière dans laquelle il demande au Verbe qui a communiqué aux apôtres le pouvoir de chasser les démons, de lui accorder à lui-même, bien qu'il soit son très indigne serviteur, d'abord le pardon de tous ses péchés et ensuite une foi ferme et la puissance de chasser l'esprit impur.

Le prêtre fait d'abord sur lui-même le signe de la croix, puis le trace sur le possédé ; après quoi il place sa main droite sur la tête de l'énergetumène et prononce des prières et des exorcismes assez longs dont voici les passages le plus saillants :

— « Voici la croix du Seigneur ; fuyez, partis adverses...

« Je t'exorcise, esprit immonde, et t'ordonne d'enlever et d'éloigner de cette créature de Dieu toute invasion, tout fantôme...

« Que Celui qui t'a précipité des sommets des cieux dans les profondeurs de la terre t'impose son autorité...

« Que Celui qui a commandé à la mer, aux vents et aux tempêtes, te fasse sentir son pouvoir...

« Écoute et tremble, Satan, adversaire de la foi, ennemi du genre humain, conducteur de la mort, ravisseur de la vie, contempteur de la justice, source de tous les maux, foyer de tous les vices, séducteur des hommes, traître des nations, excitateur de l'envie, origine de l'avarice, cause de discorde, conseiller des fourberies. Pourquoi restes-tu en ce corps et résistes-tu, puisque tu sais que le Christ a ruiné ta puissance ?...

« Crains Celui qui sous la figure d'Isaac a été immolé, sous celle de Joseph vendu, sous le symbole de l'agneau tué, qui a été crucifié comme homme et ensuite a triomphé de l'enfer... »

Après ces conjurations, l'exorciste trace quatre signes de croix sur l'énergumène, le premier sur le front et les trois autres sur la poitrine, en disant :

— « Que le signe de votre nom, Seigneur, fortifie votre serviteur et lui rende la sécurité de l'esprit et du corps. Gardez l'intérieur de sa poitrine. Réglez ses entrailles. Fortifiez son cœur. »

Puis les adjurations recommencent, mais avec une humilité encore plus accentuée de la part du prêtre.

— « Je t'adjure, dit-il au démon, non pas au nom de ma faiblesse, mais par la vertu de l'Esprit Saint...

« Obéis non pas à moi, mais au ministre du Christ : que ce soit sa puissance, à Lui, qui t'a soumis au joug de sa croix, qui te chasse !...

« Ne me considère pas comme méprisable, parce que tu me connais comme un grand pécheur. C'est Dieu qui te commande... C'est la foi des saints apôtres Pierre et Paul et de tous les autres saints qui te commande... Pourquoi, cruel, résistes-tu ? Pourquoi, téméraire, refuses-tu de sortir ? Tu es coupable envers le Dieu-Tout-Puissant dont tu as transgressé les commandements ; tu es coupable envers Jésus-Christ que tu as eu l'audace de tenter et de crucifier ; tu es coupable envers le genre humain auquel tu as donné à boire le poison de la mort par tes conseils perfides...

« Tremble et fuis à l'invocation du nom de ce Seigneur que craignent les enfers, auquel les Vertus des cieus, les Puissances et les Dominations sont sujettes, et que les Chérubins et les Séraphins louent d'une voix infatigable... Que Jésus de Nazareth te commande, Lui en présence duquel, chassé du corps d'un homme, tu n'osais même pas entrer dans un troupeau de pourceaux...

« Il est dangereux pour toi de vouloir résister, parce que plus tu tardes à sortir, plus ton supplice augmente ; car ce ne sont pas les hommes que tu méprises, mais Celui qui domine les vivants et les morts. »

L'exorciste prie encore le Dieu des anges et des archanges, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des vierges, et le supplie humblement de délivrer le possédé ; après quoi, ayant puisé de nouvelles forces au trésor de la puissance et adjuré de nouveau le diable par les mérites de la retraite de Jésus-Christ dans le désert, il lui rappelle ses défaites successives, lorsque fut engloutie l'armée de Pharaon dans les flots, lorsque David chassa l'esprit impur du roi Saül, lorsque Judas Iscariote fut précipité dans les enfers.

Le prêtre lui répète ce qui se passera pour lui après le jugement dernier.

— « A toi, impie, et à tes anges s'attacheront des vers qui ne mourront jamais, et sont préparés des feux inextinguibles, parce que tu es le prince de l'homicide, l'auteur de l'inceste, le chef des sacrilèges, le maître des actions perverses, le docteur des hérétiques, l'inventeur de toute impureté.

« Va-t'en, séducteur. Le désert est ta demeure et le serpent, ton habitation : humilie-toi et prosterne-toi...

« Si tu trompes l'homme, tu ne pourras te moquer de Dieu. C'est Lui qui te chasse, Lui aux yeux duquel rien n'est caché... »

Ces prières et ces conjurations sont renouvelées jusqu'à ce que le possédé soit complètement délivré.

En outre il est conseillé à l'exorciste de répéter souvent les prières suivantes : le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Magnificat*, le cantique

Benedictus Dominus Deus Israël, le symbole de saint Athanase et différents psaumes ayant rapport à la situation.

Après la délivrance, le prêtre prononce l'oraison que voici :

— « Nous vous prions, dieu Tout-Puissant, et nous vous demandons que l'esprit d'iniquité n'ait plus aucune puissance sur votre serviteur X..., mais ordonnez qu'il s'enfuie et ne revienne plus. Seigneur, commandez que la bonté et la paix de Jésus-Christ, par qui nous avons été rachetés, entrent et demeurent en lui... »

Enfin Sa Sainteté, le pape Léon XIII, voyant la nécessité de réprimer par des prières spéciales le déchaînement actuel des puissances infernales, a prescrit tout dernièrement qu'à la fin de chaque Messe basse le prêtre et les fidèles récitassent à genoux une oraison à saint Michel, le chef de l'armée céleste et le vainqueur des anges révoltés.

DEUXIÈME PARTIE

X^E ET XI^E SIÈCLES

CHAPITRE PREMIER

PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES

Bruits et spectre. — Saint Gilduin et le serviteur
du passeur de rivière.

Les X^e et XI^e siècles nous apportent, de contrées fort éloignées l'une de l'autre du monde chrétien, les récits des luttes des saints contre le démon se manifestant d'une façon sensible. Ces récits sont-ils rigoureusement exacts ? Ne sont-ils que des légendes représentant, sous forme de tableaux symboliques, les combats qu'entreprit la vérité évangélique contre le mensonge ?

Ces questions ont été fort discutées. Nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il soit possible de les trancher d'une façon scientifiquement sûre, au sens, du moins, où l'on entend actuellement le mot « science ». Mais, nous souvenant des paroles de l'Apôtre : « Nous n'avons pas à combattre contre la chair et le sang, mais contre les Principautés et les Puissances ; contre les Princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle de ténèbres, contre les esprits de perversité répandus dans l'air ; » nous rappelant, d'autre part, la doctrine constante de l'Église et les enseignements des saints et de leurs historiens renouvelés d'âge en âge, nous estimons qu'il est particulièrement important pour tous ceux qui s'occupent de mystique diabolique, de connaître les manifestations des puissances infernales attribuées à ces époques reculées.

Nous ferons remarquer simplement la concordance qui existe entre les relations des faits surnaturels accomplis aux X^e et XI^e siècles et celles des prestiges qui se sont passés dans les siècles suivants.

Saint Luc le Jeune, thaumaturge, à Sotère, en Grèce, qui mourut vers l'an 940, vit, dit-on, le diable lui apparaître sous la forme d'un nègre de petite taille.

Bien loin de là, en Angleterre, saint Dunstan, abbé du monastère de Gladstone, puis évêque de Winchester et de Londres, enfin archevêque de Cantorbéry, mort en 988, eut à soutenir les assauts du démon qui se manifesta à lui sous les aspects d'ours, de chien et de renard pour essayer de le distraire de sa prière.

En Grande-Bretagne également, saint Oswald, évêque de Winchester après saint Dunstan, et décédé en 992, eut à surmonter les distractions que le Malin s'efforçait de lui susciter en simulant le bêlement des brebis, les rugissements du lion et les sifflements du serpent. Le Tentateur, pour le mieux tromper, se serait transformé en ange de lumière, mais aurait été mis en fuite par un signe de croix.

En Allemagne, à Trèves, saint Siméon, un moine, mort en 1035, fut, d'après Eberwin, abbé de Saint-Martin de Trèves, auteur de sa vie, la victime de tracasseries analogues. Pendant la nuit, il entendit, mais sans les voir, les démons hurler comme des loups, grogner comme des porcs, rugir comme des lions, croasser comme des corbeaux, imiter les cris des aigles, des milans et des vautours.

Nous savons fort bien que dans un pays plus sauvage alors qu'à présent, moins peuplé et plus giboyeux, il ne devait pas être extraordinaire d'entendre au milieu des ténèbres les appels des animaux en quête de pâture, mais nous tenons à faire observer que les saints de ces époques lointaines et leurs historiens, qui évidemment connaissaient les cris des bêtes et savaient les distinguer aussi bien que nous-mêmes, sinon mieux, puisqu'ils vivaient dans des contrées plus infestées de fauves ; nous tenons à faire observer, disons-nous, la distinction qu'ils établissaient entre les voix des animaux et celles produites par les esprits impurs à l'aide de prestiges.

Le bienheureux Pierre Damien a raconté l'existence du saint abbé Romuald qui fonda l'ordre des Camaldules, vécut à Fabriani dans la Marche d'Ancône et trépassa en 1027. Cet auteur rapporte que non seulement les suppôts de Satan apparurent à saint Romuald sous les traits de nègres, mais même qu'ils le battirent.

Sainte-Wiborade, vierge recluse qui fut martyrisée en 925 auprès de Saint-Gall, souffrit de la part de l'ennemi du genre humain une persécution plus pénible peut-être que les coups. Au rapport de Hartmann, moine de Saint-Gall, son historien et presque son contemporain, elle vit le démon jeter devant elle une tête d'homme coupée. Cette tête paraissait vivante, ouvrait ou refermait la bouche d'une façon hideuse.

La recluse fit un signe de croix et le spectre s'évanouit comme une fumée.

Sans vouloir tirer des menus faits cités ci-dessus des conclusions, nous prions le lecteur de s'en souvenir. Il les retrouvera racontés dans un grand nombre de vies de saints, différents souvent quant aux circonstances, mais semblables, la plupart du temps, quant au fond.

Saint Gilduin se trouva en présence d'un esprit infernal dans des circonstances curieuses ; nous les rapporterons en détail parce qu'elles contiennent des indications précieuses.

Gilduin naquit en Bretagne, en l'année 1052, sous le pontificat de saint Léon IX. Il était fils de Rioualem, seigneur de Dol et de Combour. Sa mère appartenait à la noble maison de Puyset dans la Beauce, au diocèse d'Orléans.

L'évêque de Dol était simoniaque. Le clergé et le peuple le chassèrent de son siège et élirent à sa place Gilduin qui était fort jeune et n'était encore revêtu que de la dignité de diacre.

Le jeune homme résista par humilité aux désirs de ses concitoyens et en appela au pape de leur décision. Les fidèles, de leur côté, envoyèrent des délégués à Rome pour y soutenir leurs prétentions. Gilduin se mit aussi en route pour exposer les motifs de son refus au Père commun des fidèles.

Le pape Grégoire VII écouta les explications des électeurs et de l'élu. Celui-ci, dans la clairvoyance de son humilité, alléguait sa jeunesse et son inexpérience des hommes et des choses pour repousser de ses épaules le fardeau dont on voulait le charger. Il proposa, comme solution à l'affaire, de nommer évêque à sa place Even, abbé de Saint-Melaine-les-Rennes, homme vertueux et capable.

Le Souverain Pontife se rendit aux raisons et aux prières de Gilduin et décida conformément à ses désirs.

L'humble diacre, ayant ainsi réussi dans l'objet de son voyage, repassa d'Italie en France. Pour regagner la Bretagne, il fit route par l'Orléanais dans le but d'y visiter ses parents maternels. Mais il tomba malade à Puyseaux. Il se fit porter de là à Chartres et y mourut au monastère de Saint-Pierre-en-Vallée, situé dans un des faubourgs de la ville. Cet événement arriva le 27 janvier 1077.

C'est lors de son retour d'Italie en France que se passa le fait suivant. Nous le rapportons d'après le manuscrit d'un moine de Chartres, édité par Augustin Du Paz.

« Un démon avait pris l'apparence d'un homme. Il se faisait appeler Bernution et s'était mis aux gages d'un passeur de rivière.

« Il apporta des aliments à saint Gilduin. Le serviteur de Dieu traça sur ces mets le signe de la croix. Subitement ils perdirent leur apparence appétissante et se montrèrent plutôt comme des chairs pourries de cadavres que comme des viandes bonnes à manger. On eût dit que c'étaient des charognes de grenouilles, de crapauds et de couleuvres, mais non pas des aliments.

Le vin lui-même perdit son aspect et devint semblable à de l'eau boueuse.

« Cet événement fit découvrir la vraie personnalité du serviteur du passeur.

« Saint Gilduin demanda à l'esprit pour quel motif il avait pris ce nom de Bernution.

— « C'est parce que, répondit-il, du moment que j'avais reçu la permission de demeurer parmi les hommes comme un homme, je ne pouvais être distingué sans porter un nom.

— « Où as-tu pris le corps dont tu te sers ?

— « C'est celui d'un scélérat. J'avais pris son âme ; je me suis emparé de son cadavre pour en faire l'instrument de mes fourberies et de mes pièges.

« Le saint le chassa de sa présence et lui dit :

— « Quitte immédiatement le corps que tu avais pris comme instrument de tes supercheries et de tes embûches, et vas-t'en là où tu ne pourras plus désormais nuire à aucun chrétien.

« Aussitôt l'ennemi du genre humain s'enfuit en poussant un cri lamentable et en laissant tomber par terre le corps inerte, outil de sa malice infernale.

« Saint Gilduin ordonna d'emporter le cadavre et de le cacher dans une fosse creusée en terre dans le lieu que l'on voudrait. »

Ce récit n'est-il qu'une légende ? Rapporte-t-il au contraire très exactement ce qui est réellement arrivé ? Nous ne pouvons prudemment soutenir l'une ou l'autre affirmation, mais nous tenons cependant à faire observer que les circonstances de cette narration ressemblent à d'autres que nous aurons l'occasion de retrouver fréquemment.

Le nom pris par le démon, le prestige des viandes corrompues transformées en apparence en mets appétissants, l'utilisation par l'esprit infernal du cadavre d'un damné : sont choses concordant parfaitement avec la doctrine de l'Église, avec l'opinion générale des Saints, avec les explications fournies par la tradition des mystères du sabbat, avec enfin les constatations que nous avons relevées nous-mêmes dans *le Diable dans les Missions*.

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE BUT

LES SOURCES DE NOS DOCUMENTS — LES FAITS — ET LEUR DIVISION.....	3
--	---

PREMIÈRE PARTIE..... 7

CHAPITRE UNIQUE LA LUTTE DE L'ÉGLISE CONTRE SATAN.....	7
L'ordination des exorcistes. — Celle des diacres. — Les conjurations du baptême des adultes. — Les prières de l'Extrême-Onction. — Eau et cierges bénits. — Cérémonies de l'exorcisme.	

DEUXIÈME PARTIE X^e ET XI^e SIÈCLES..... 22

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES.....	22
Bruits et spectre. — Saint Gilduin et le serviteur du passeur de rivière.	
CHAPITRE II CAUSES DES POSSESSIONS ET OBSESSIONS.....	27
Saint Jean Gualbert et le meunier d'Ancise. — Les quatre frères voleurs. — Homicide étouffé. — Saint Roseind. — Saint Gothard et la sorcière de Ratisbonne. — Le bref infernal. — Victimes de pratiques magiques.	
CHAPITRE III EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON.....	40
Saint Emmeran et le corroyeur; — Les grands de la République de Florence humiliés.	
APPENDICE.....	75

TROISIÈME PARTIE XII^e SIÈCLE..... 77

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES.....	77
Saint Walthen. — Les apparitions de Satan à sainte Elisabeth. — Le diable battant et battu. — Saint Goderic et l'ouvrier infatigable. — Le mauvais mendiant. — Les inondations du Northumberland. — Lapidation d'enfants.	
CHAPITRE II CAUSES DE POSSESSIONS ET OBSESSIONS.....	83
Voleur de couvent. — Rendez-vous diabolique.	
CHAPITRE III EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON.....	87
Saint Pierre, archevêque de Tarentaise. — La victime d'un maléfice. — Les aiguilles et les broches. — Saint Norbert. — Les deux prophètes. — La terreur des feux éternels chez les anges déchus. — Révélation de sainteté.	
CHAPITRE IV EXORCISMES ET DÉLIVRANCES.....	97
La livrée monastique et les démons. — Le diable récalcitrant de Nivelles. — Les esprits qui font parade de leur science. — Saint Bernard. — La puissance de l'Eucharistie. — L'incube de Nantes et l'exorcisme collectif. — Eau bénite, main de saint. — Le corbeau fantôme. — Virgile et Virgile. — La confession du diable.	

APPENDICE	118
-----------------	-----

QUATRIÈME PARTIE TREIZIÈME SIÈCLE 120

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES 120
 Le bienheureux Jourdain de Saxe et l'esprit échanson. — Sainte Cunégonde et les monstres fantastiques. — La bienheureuse Emilienne et les illusions de Satan. — Battu et pas content. — La bienheureuse Benvenuta. — Saint Dominique — Le faux pénitent. — Le maître des Albigeois et les neuf converties. — Saint Pierre de Vérone. — Sous les traits de la Sainte Vierge. — le bienheureux Ambroise Sansédoni. — histoire extraordinaire du bienheureux Gilles de Portugal. — Le voyageur mystérieux. — Noviciat diabolique de sept ans. — Un docteur de l'Université de Paris. — Le cavalier de marbre. — Le pacte rendu.

CHAPITRE II CAUSES DES POSSESSIONS ET OBSESSIONS 140
 Le Dominicain gourmand. — Sainte Verdiane et la mère. — La force physique des énergumènes. — Le bienheureux Pierre Gonzalez. — Jeûnes prolongés. — La maladie et l'infestation démoniaque.

CHAPITRE III EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON 147
 Saint Raymond Palmier et saint Contard. — Le diable révélateur. — Les délivrances, motifs de conversions. — La rancune d'un esprit.

CHAPITRE IV EXORCISMES ET DÉLIVRANCES..... 152
 Acte notarié de la délivrance de Berthe Naton. — Les noms des démons.— Sainte Zite et plusieurs autres noms d'esprits du feu. — Saint Weruher et les Juifs. — Le péché plait-il aux anges déchus ? — Signes de délivrance : vomissements sanguins, charbons, pierre rouge, blessure à la jambe, tuile jetée, etc. — Femme étouffée par le démon.

APPENDICE	166
-----------------	-----

CINQUIÈME PARTIE XIV^e SIÈCLE..... 168

CHAPITRE PREMIER PERSÉCUTIONS DIABOLIQUES 168
 Ruses et mauvais traitements. — La bienheureuse Christine de Stumbelen. — Sous l'aspect d'un taureau, d'un coq. — Livre de prières enlevé le 25 janvier 1268 et rapporté le 29 mai suivant. — Maison hantée pendant l'avent de 1268. — Immondices. — Tentative d'exorcisme. — Parfums célestes. — Le 22 décembre 1268. — Pierres enflammées. — Aveux humiliants du persécuteur. — La semaine sainte de 1269. — Prestige dans une église. — Morsures et tête de mort. — L'épée du diable.

CHAPITRE II CAUSES DES POSSESSIONS ET OBSESSIONS ET EFFETS DE LA PRÉSENCE DU DÉMON 193
 Saint Yves. — Malédiction d'une Bretonne. — Désordres produits par le diable à l'intérieur des énergumènes. — Science et inconscience. — Sainte

Brigitte. — Déformations physiques. — L'incube de Nole. — Pour augmenter le bonheur des saints.

CHAPITRE III EXORCISMES ET DÉLIVRANCES 204
Sainte Catherine de Sienna. — Son humilité victorieuse. — Le diable cicérone.
— Témoignages du départ du mauvais hôte : cris, charbons, murs fendus. —
Christine Copper possédée et obsédée. — Les attestations du bienheureux
Oderic, missionnaire au Thibet.

APPENDICE 220